

NOTE D'INFORMATION
CONCOURS TS' – 2022

Réservé aux candidats
en classes préparatoires
ATS Génie Civil

NATURE DU CONCOURS

Le concours TS' propre à l'ESGT s'adresse aux candidats en cours de scolarité des classes préparatoires ATS Génie Civil à l'exclusion de toute autre origine (les candidats en classe ATS Ingénierie Industrielle doivent se présenter au concours commun ATS organisé par l'Ensea).

La sélection a lieu en 2 étapes : admissibilité et admission. L'admissibilité (pré-sélection) se fait par examen du dossier scolaire. L'admission est prononcée après des épreuves écrites et orales.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions au concours d'entrée s'effectuent sur le site www.esgt.cnam.fr. Les documents demandés devront être adressés à l'ESGT, 1 boulevard Pythagore, 72000 LE MANS, au plus tard le :

Vendredi 1^{er} avril 2022
(cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier envoyé après cette date ne pourra pas être pris en considération. Il en sera de même pour tout dossier incomplet.

DROITS DE CONSTITUTION DE DOSSIER

Les droits de constitution du dossier sont fixés à **30 euros**. Les boursiers sont exonérés de ces droits (*fournir la notification de bourse*). Le règlement de ces droits s'effectue uniquement :

- par virement bancaire en mentionnant « concours ESGT » dans le motif du virement : voir relevé d'identité bancaire ci-dessous (*joindre le justificatif de virement au dossier*).

TRESOR PUBLIC		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre comptes (virements, paiements des quittances, etc...)							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	Domiciliation			
10071	75000	00001004182	47	TPPARIS			
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1750	0000	0010	0418	247	BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1
Titulaire du compte : REGIE D'AVANCES ET RECETTES DES EPN 292 RUE SAINT MARTIN 75141 PARIS CEDEX03							

ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité est prononcée par un jury au vu des éléments suivants :

- Résultats au BTS ou au DUT ;
- Résultats en classe ATS ;
- Connaissances de l'anglais (un relevé de TOEIC, LinguaSkill, ou TOEFL est recommandé) ;
- Fiche n°2 (évaluation des enseignants de classe ATS).

La liste des candidats admissibles sera publiée **le mardi 24 mai 2022** sur le site web de l'école : www.esgt.cnam.fr. Les candidats seront également informés, par voie postale, de la décision du jury concernant leur admissibilité et, le cas échéant, recevront leur convocation aux épreuves d'admission.

ADMISSION

Les épreuves d'admission auront lieu dans les locaux de l'ESGT **du lundi 06 au vendredi 10 juin 2022**.

Les épreuves d'admission sont :

Matière	Épreuve écrite	Épreuve orale
Mathématiques	QCM : 1h	30 min sans préparation
Physique	QCM : 1h	30 min sans préparation
Génie civil	QCM : 1h	30 min sans préparation
Français	Expression écrite : 2h30 Dictée : 30 min	-
Anglais	QCM : 2h	-
Entretien	-	Préparation : 30 min Entretien : 30 min

Pour les épreuves de mathématiques, de physique et de génie civil, les programmes sont ceux de la classe préparatoire ATS Génie Civil.

L'utilisation de tous documents est interdite dans toutes les épreuves. Le sujet indiquera si les calculatrices sont autorisées ou non.

Le jury d'entretien comprend au minimum trois membres représentant l'École et les professionnels (géomètres-experts, bureaux d'études, de topographie, administrations, collectivités territoriales, etc.). Cet entretien permet d'apprécier la motivation du candidat, son niveau de culture générale et son potentiel de futur ingénieur. En préparation à l'entretien, l'analyse d'un texte est demandée aux candidats.

RÉSULTATS

Les candidats admis sont classés. Ils intègrent l'École en fonction de leur rang de classement, du nombre de places disponibles et des désistements.

Les résultats seront publiés le **mardi 14 juin 2022** et consultables sur le site web de l'École www.esgt.cnam.fr.

DEMANDE DE BOURSES NATIONALES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les candidats concernés par l'attribution d'une bourse par le Crous sont invités à prendre leurs dispositions dès le mois de mars 2022 (demande en ligne sur le site du Crous).

ENSEIGNEMENT A L'ESGT

La scolarité est de 3 années. La première et la deuxième année comprennent deux semestres d'études, suivis d'une formation en entreprise obligatoire de 2 mois. La troisième année comprend un semestre d'études et un semestre pour le travail de fin d'études (préparation du mémoire d'ingénieur).

Une mobilité internationale de 10 semaines minimum est obligatoire au cours de la scolarité.

Le régime des études est l'externat. Cours, travaux dirigés et travaux pratiques ont lieu à l'école. Des déplacements d'une demi-journée à plusieurs jours peuvent être programmés pour des visites d'étude ou des travaux de terrain.

DROITS DE SCOLARITÉ À L'ESGT

Les droits de scolarité payables annuellement par les élèves sont fixés pour l'ensemble des écoles publiques d'ingénieurs dépendant du ministère de l'Éducation nationale par un arrêté ministériel. Actuellement pour la scolarité 2021/2022, les frais de scolarité pour les ressortissants européens sont de **601** euros de droits ministériels + **200** euros de droits complémentaires. Les boursiers sont exonérés des droits ministériels.